

L'ARCHE

SOUS L'ARC EN CIEL

LE FOYER

— NOTRE-DAME DES SANS-ABRI

REVUE TRIMESTRIELLE EDITEE PAR
LE FOYER NOTRE-DAME DES SANS-ABRI **2,5€**



**L'INSERTION AU FOYER
COLOCATION AVEC LES EXCLUS
ÉTUDE SUR LA PRISE EN CHARGE DES DÉMUNIS**

PHOTO: L'ATELIER CHANTIER D'INSERTION « TRI TEXTILE »

N°235
SEPTEMBRE 2012

LE FOYER NOTRE-DAME DES SANS-ABRI / 3, RUE PERE CHEVRIER / 69361 LYON CEDEX 07 / TEL. 0472767353 / FAX 0472767371
ASSOCIATION LOI 1901 RECONNUE D'UTILITÉ PUBLIQUE / contact@fndsa.org / www.fndsa.org

HEBERGEMENT D'URGENCE

■ CENTRE GABRIEL ROSSET

3 RUE PÈRE CHEVRIER / 69007 LYON
191 PLACES

AS       365

■ L'AUBERGE DES FAMILLES

120 RUE A. CHARIAL / 69003 LYON
38 PLACES

    365

■ LE FOYER VILLEFRANCHE/S

461 RUE ROBERT SCHUMAN
69400 VILLEFRANCHE-SUR-SAÔNE
16 PLACES

■ LA MAISON DE RODOLPHE

105 RUE VILLON / 69008 LYON
40 PLACES

     365 

■ RENFORT HIVERNAL 2011-2012

126 PLACES

■ 69330 MEYZIEU

■ 69200 VENISSIEUX

■ GYMNASÉ

100 PLACES

EN CAS DE FROID EXTRÊME

ACCUEIL DE JOUR

■ ACCUEIL LA MAIN TENDUE

461 RUE ROBERT SCHUMAN
69400 VILLEFRANCHE-SUR-SAÔNE
60 PERSONNES PAR JOUR

       365

■ ACCUEIL SAINT VINCENT

10 RUE BELLÈVRE / 69005 LYON
90 PERSONNES PAR JOUR

      365

■ LA RENCONTRE

2 RUE PELLETIER / 69004 LYON
50 PERSONNES PAR JOUR

 AS      365

■ RELAIS SOS

90 RUE MARIUS BERLIET / 69008 LYON
100 PERSONNES PAR JOUR

 AS      365

HEBERGEMENT D'INSERTION

■ FOYER EUGÈNE PONS

1 RUE DU BÉLIER / 69002 LYON
25 PLACES

AS     365

■ RÉSIDENCES LE « 85 »

ET « LES HORTENSIA »
85 ET 68 RUE SÉBASTIEN GRYPHE
69007 LYON
42 PLACES

AS     365

■ RÉSIDENCE LA CHARDONNIÈRE

65 GRANDE RUE / 69340 FRANCHEVILLE
68 PLACES TOUTE L'ANNÉE
20 PLACES SUPPLÉMENTAIRES EN HIVER

AS      365 

■ LE FOYER VILLEFRANCHE/S

461 RUE ROBERT SCHUMAN
69400 VILLEFRANCHE-SUR-SAÔNE
28 PLACES

      365

■ RÉSIDENCE LE BORDEAUX

1 RUE DU BÉLIER / 69002 LYON
100 PLACES

AS     365

■ ANTENNES FAMILLES

100 PLACES
■ BELLEROCHÉ
69400 VILLEFRANCHE-SUR-SAÔNE
■ 8 BIS RUE FERBER
69300 CALUIRE ET CUIRE

AS      365

■ L'AUBERGE DES FAMILLES

12 PLACES
120 RUE A. CHARIAL / 69003 LYON

      365

CAPACITÉS D'ACCUEIL

■ HÉBERGEMENT URGENCE :

269 PERSONNES TOUTE L'ANNÉE
162 PERSONNES (RENFORT HIVER)
100 PERSONNES (FROID EXTRÊME)

■ HÉBERGEMENT INSERTION :

375 PERSONNES

■ ACCUEIL DE JOUR :

300 PERSONNES PAR JOUR

ATELIER D'INSERTION

■ ATELIER CUISINE

10 POSTES
3 RUE PÈRE CHEVRIER / 69007 LYON

■ ATELIER ENTRETIEN

NETTOYAGE / BUANDERIE
MAINTENANCE
13 POSTES
3 RUE PÈRE CHEVRIER / 69007 LYON

■ ATELIER TRANSFORMATION

6 POSTES
8 BD DE L'ARTILLERIE / 69007 LYON

■ ATELIER TRANSPORT

11 POSTES
8 BD DE L'ARTILLERIE / 69007 LYON

■ ATELIER TRI OBJETS

14 POSTES
8 BD DE L'ARTILLERIE / 69007 LYON

■ ATELIER TRI TEXTILE

24 POSTES
17 RUE DE TOULON / 69007 LYON

■ RECYCLERIES

7 POSTES
DANS LES DÉCHETTERIES
■ 82 AV. APOLLINAIRE / 69009 LYON
■ 29 ROUTE DE LA GARE
69340 FRANCHEVILLE
■ IMPASSE DES ANCIENNES VIGNES
69410 CHAMPAGNE AU MONT D'OR
■ CROIX BLANCHE - ZA DEUX VALLÉES
69670 VAUGNERAY

AS      365

ACCOMPAGNEMENT

■ L'ACCOMPAGNEMENT EST UNE MISSION TRANSVERSALE ET UNE ACTIVITÉ PRÉSENTE AU CŒUR DE TOUTES LES AUTRES.

AS      365

■ HALTE DE NUIT

68 RUE SÉBASTIEN GRYPHE
69007 LYON
30 PLACES

     365



SANTÉ

LE FOYER

NOTRE-DAME DES SANS-ABRI

LITS DE REPOS

12 PLACES
65 GRANDE RUE / 69340 FRANCHEVILLE



POINT SANTÉ

3 RUE PÈRE CHEVRIER / 69007 LYON



LIEU HYGIÈNE

3 RUE PÈRE CHEVRIER / 69007 LYON



GROUPE D'ENTRAIDE MUTUELLE

30 PLACES
65 GRANDE RUE / 69340 FRANCHEVILLE



BRIC A BRAC

CROIX ROUSSE

19 RUE PAILLERON / 69004 LYON

GUILLOTIERE

56 RUE S. GRYPHE / 69007 LYON

OULLINS

6 RUE PIERRE SÉMARD / 69600 OULLINS

VAISE

21 RUE BERJON / 69009 LYON

VILLEFRANCHE-SUR-SAÔNE

433 RUE ANDRÉ DESTHIEUX
69400 VILLEFRANCHE SUR SAÔNE

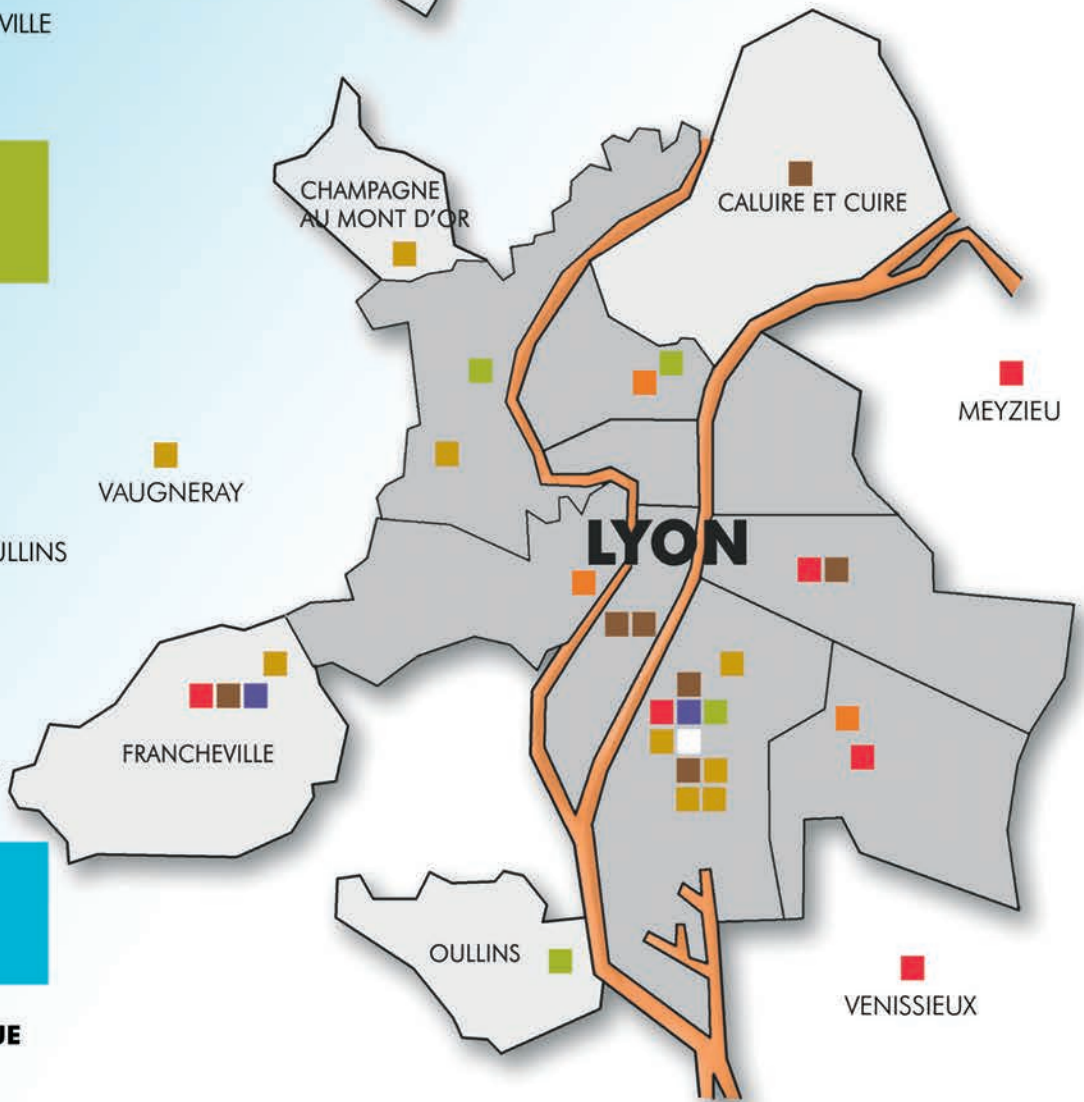


VEILLE SOCIALE TÉLÉPHONIQUE DÉPARTEMENT DU RHÔNE

- ORIENTATION
- SIGNALEMENT
- ÉCOUTE



L'ACCOMPAGNEMENT ET LA SANTÉ SONT DES ACTIVITÉS TRANSVERSALES, PRÉSENTES DANS TOUTES LES MISSIONS DU FOYER



ACCUEIL DE JOUR



FEMME ISOLÉE



COUPLE



FAMILLE



HOMME ISOLÉ



ACCUEIL INCONDITIONNEL



ACCUEIL SUR PRESCRIPTION



OUVERTURE PERMANENTE



RENFORCEMENT HIVERNAL



ORIENTATION



ACCOMPAGNEMENT SOCIAL



SANTÉ



ATELIER D'INSERTION



ACCUEIL AVEC ANIMAUX



→ Dominique MENTRÉ Président

Monique ESCOFFIER-ROY, Vice-présidente

Jean-Pierre FUËS, Vice-président

Marie-Colette COUDRY, Secrétaire

Pierre CHEVALLIER, Trésorier

QUE SERA LE FOYER DANS 3 ANS ?

« Que sera LE FOYER dans 10 ans, 20 ans, 30 ans ? Si c'est l'œuvre de Dieu, il résistera aux épreuves du temps, au départ de ses dirigeants, il essaïmera et fera beaucoup de bien. Si c'est seulement l'œuvre des hommes, de l'amour-propre, du savoir-faire, il tombera dans l'oubli comme un corps sans âme » (Gabriel ROSSET).

Lorsqu'en 1950 Gabriel ROSSET et une équipe de bénévoles ouvraient les portes du premier asile de nuit du FOYER, personne ne pouvait imaginer ce que deviendrait LE FOYER NOTRE-DAME DES SANS-ABRI.

Ils étaient alors dans l'action, face aux drames que de trop nombreux concitoyens affrontaient sous leurs yeux chaque jour, ces milliers d'hommes, de femmes et d'enfants qui vivaient alors sous les ponts, dans des baraquements insalubres et précaires ou parfois à 10 dans une chambre de bonne.

62 années plus tard, cette misère quotidienne est revenue, avec son lot de détresse et d'injustice. En revanche, la perception que nous en avons a beaucoup changé. Cette misère est rendue invisible, presque transparente pour trop de nos concitoyens, et, au même instant, beaucoup plus apparente pour les communautés marginalisées.

Misère cachée dans des logements insalubres ou dans des squats, misère visible dans les rues ou sur nos places publiques, on ne peut que constater globalement un accroissement permanent des personnes sans abri alors que les moyens ont considérablement augmenté, que les centres d'hébergement sont plus nombreux et que les dispositifs de soutien sont mieux armés.

Comment réagir face à ces nouveaux bidonvilles qui se construisent aux portes de nos logements confortables ? Que faire face à cette détresse qui nous interpelle quotidiennement à chaque détour et à chaque carrefour ? Comment mieux accompagner les plus démunis ? Comment aider les populations réfugiées, les « sans droits ni titres », les déboutés du droit d'asile, ces « nouveaux Européens » qui aujourd'hui ont perdu tout espoir et qui, demain, risquent de vivre un hiver intolérable si nous ne faisons rien.

En outre de très nombreuses incertitudes pèsent sur l'avenir en termes de financement des missions d'ordre public.

Quels seront les moyens alloués à l'aide des plus démunis ? Quelles seront les législations en vigueur pour permettre de mener à bien nos missions ? Quelles seront les priorités de l'État pour l'accueil des plus démunis ?

C'est pourquoi, dans un contexte aussi incertain, LE FOYER doit prendre le temps de se poser et de réfléchir sur ce qu'il veut faire et sur les moyens qu'il alloue à ses actions. Celles-ci doivent être pragmatiques et adaptées aux moyens disponibles, avec le souci permanent de garder une capacité d'accueil inconditionnelle des plus pauvres qui frappent à sa porte, en se gardant du piège de l'INDIGNATION car : « Quand on s'indigne, il convient de se demander si l'on est digne... » (Abbé Pierre). Les axes stratégiques du FOYER pour les années 2012-2015 ont été définis par notre Conseil d'Administration. En découle une évaluation interne du FOYER* d'ores et déjà lancée. Tout ceci permettra au FOYER de savoir comment répondre au mieux à cette détresse pour les années à venir.

Demain, nous serons en hiver, avec une seule certitude : il fera froid. A ce jour aucun budget n'a été dégagé par l'État pour faire face à cette perpétuelle « découverte ». Et si les instances locales ont, malgré tout, commencé à travailler sur le sujet avec les associations concernées, rien n'est encore contractualisé. ■

* Lire page 6 de ce numéro

REDACTION

Directeur de rédaction :

Dominique MENTRÉ

Rédacteur en chef :

Dominique MENTRÉ

Comité de rédaction :

Michel CATHELAND / Monique ESCOFFIER /
Djida GRANGER / Sébastien GUTH /
Bruno LÉPINE / Michel LÉVY /
Didier MACIOCIA / Annie PAPILLON /
Noëlle PIERRE / Paul VEYRIRAS

Ils ont collaboré à ce numéro :

L'équipe éducative du FOYER VILLEFRANCHE et
« Radis » / Franck BIASINI / Max BOBICHON /
Camille BOUVIER / Tiang GIRARD /
Birgit JONCHERAY / Elise RENAUT /
Thibault SIMONET / Denys TROSSAT

Dépôt légal :

3^e trimestre 2012

Directeur de la publication :

Dominique MENTRÉ

N° d'inscription paritaire :

0609 H 85296

Imprimerie :

IML CAPCOLOR - 69850 St-Martin-en-Haut

Tirage :

25.500 exemplaires

SOMMAIRE

Missions du FOYER	2/3
Editorial	4
Nous aider	23
BRÈVES	5/10
VIE DU FOYER	
Evaluation interne	6
Insertion	7 à 9
Carnet	10
Journées d'Entraide	11/12
Vie du FOYER	13
CAHIER SOCIAL	
L'association Lazare	14/15
Enquête	16 à 18
Espace public, espace à partager	19
MERCI	20
SPIRITUALITÉ ET CULTURE	
Christian DELORME	21
Thiberine : un rêve, une réalisation.	22

EN BREF : FERMETURE DU BRIC A BRAC BARABAN

LE BRIC A BRAC BARABAN, situé au 130 bis, rue BARABAN dans le 3^{ème} arrondissement de Lyon a fermé définitivement ses portes.

Cette décision fait suite à nécessité de travaux de mise en conformité trop onéreux. De nouveaux locaux sont actuellement en cours de recherche.

Dans l'attente, les 5 autres magasins sont ouverts à la Croix-Rousse, la Guillotière, Oullins, Vaise et Villefranche-sur-Saône. ■

ADRESSES ET HORAIRES SUR LE SITE INTERNET DU FOYER RUBRIQUE « INFORMATIONS » (WWW.FNDSA.ORG).

IMPORTANT : VOS COORDONNÉES

LE FOYER vient de changer de logiciel pour l'envoi de votre revue L'Arche Sous l'Arc en Ciel. En conséquence, certaines informations vous concernant pourraient être erronées. Aussi, n'hésitez pas à contacter le Service de L'ARCHE pour les mettre à jour :

■ par téléphone au 0472767353 ou au 0472767356

■ par mail : arche.fndsa@wanadoo.fr

■ par courrier : SERVICE DE L'ARCHE / 3 RUE PÈRE CHEVRIER 69361 LYON CEDEX 07

Conformément à la loi « Informatique et Libertés », vous disposez d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des données qui vous concernent. Nous vous rappelons également que les fichiers du FOYER ne sont ni échangés ni transmis à un tiers.

JOURNÉES D'ENTRAIDE
10 ET 11 NOVEMBRE

LE FOYER NOTRE-DAME DES SANS-ABRI organise, comme chaque année, ses « Journées d'Entraide » : sa grande **brocante solidaire**.

Cette manifestation permet à tous d'aider LE FOYER NOTRE-DAME DES SANS-ABRI dans ses actions auprès des plus défavorisés, en achetant **les plus beaux articles** donnés à l'association.

Nous vous invitons à découvrir sur les 1.200 m² d'exposition du Palais des Sports de Gerland, vêtements, jouets, meubles, livres, brocante, tableaux, dentelles, etc. de très grande qualité, aux meilleurs prix !

Des tracts pour vos proches, amis, voisins... sont disponibles en pages 11 et 12 de ce numéro.

PALAIS DES SPORTS DE GERLAND

350 avenue Jean JAURÈS - 69007 LYON

■ Samedi 10 novembre de 9h à 18h

■ Dimanche 11 novembre de 10h à 18h

Entrée : 2 euros le samedi, gratuite le dimanche.

AGENDA

→ 4 SEPTEMBRE

450 étudiants des **CLASSES PRÉPARATOIRES DE L'ÉCOLE CPE LYON** se sont mobilisés dans les rues de Lyon pour une quête sur la voie publique au profit du FOYER.

→ 22 SEPTEMBRE

FÊTE DES BÉNÉVOLES ET DES SALARIÉS du FOYER à La Chardonnière.

→ 14 OCTOBRE

FÊTE DIOCÉSAINE à partir de 9h00 à EUREXPO - Boulevard de l'Europe 69680 CHASSIEU

→ 17 OCTOBRE

JOURNÉE MONDIALE DU REFUS DE LA MISÈRE. LE FOYER participe à cette journée par l'organisation de diverses manifestations à la Mairie de Lyon 4^{ème}.

→ 5 NOVEMBRE

CÉRÉMONIE DE TOUSSAINT à la mémoire des Passagers disparus, à 11h00 devant les caveaux du FOYER, Allée 23 au Cimetière de la Guillotière / 228 avenue BERTHELOT 69008 LYON.

→ 10 ET 11 NOVEMBRE

JOURNÉES D'ENTRAIDE, GRANDE BROCANTE DU FOYER au PALAIS DES SPORTS DE GERLAND / 350 Avenue Jean JAURÈS LYON 7^{ÈME} (voir pages 11 et 12).

Retrouvez l'ensemble de l'actualité du FOYER sur le site internet www.fndsa.org ou en vous abonnant à la newsletter INFO-FOYER.

L'ÉVALUATION INTERNE DU FOYER

→ La refondation du dispositif d'hébergement et de logement voulue par l'État concourt à la formalisation des prestations offertes. L'évaluation interne est la première phase du dispositif mis en place dans le cadre de la contractualisation avec l'État.

LE FOYER a souhaité transformer cette obligation en opportunité, en s'engageant dans une démarche volontaire face à un environnement en pleine mutation et après avoir connu une croissance significative de ses activités.

Nous avons donc décidé de prendre **le temps d'une réflexion collective** alors que, grâce à l'implication et au travail quotidien de chacun, le contexte nous est particulièrement favorable, tant nos actions sont reconnues et nos moyens suffisants pour leur mise en œuvre.

Une pause est nécessaire pour nous laisser ce temps de la réflexion et nous efforcer de répondre aux questions posées par notre Conseil d'administration, après qu'il a rappelé et confirmé nos valeurs et notre mission :

QUE FAISONS-NOUS ?

Les activités du FOYER et les services offerts à nos Passagers se sont considérablement développés ces dernières années. Ils sont parfois méconnus de nos financeurs, et, parfois, même au sein du FOYER. Leur recensement et la description des moyens que nous y allouons sont des connaissances nécessaires au partage d'une vision commune.

QUE DEVONS-NOUS FAIRE ?

Le référentiel national des prestations et le développement des droits des usagers nous ont imposé de nombreuses normes, obligations et

prestations, parfois aussi étonnantes que la domiciliation dans les centres d'urgence ou la qualité nutritive des repas servis. Il nous faudra mettre en perspective l'ensemble de ces obligations et les prestations que nous délivrons.

QUE VOULONS-NOUS FAIRE ?

Comment continuer à remplir notre mission et répondre aux exigences de nos financeurs ? Après ces phases de diagnostic, il s'agira de décliner les axes de travail en fonction des résultats obtenus et de la stratégie définie par notre Conseil d'administration. Il faudra décliner ensemble cette stratégie en tâches opérationnelles et définir comment mesurer nos progrès.

COMMENT LE FAISONS-NOUS ?

Quels moyens souhaitons-nous allouer à ces objectifs et quelle est l'organisation à mettre en place ? Il nous appartiendra de formuler des propositions, éventuellement adapter notre organisation et nos délégations.

L'évaluation interne, et ce que nous souhaitons en faire, représente un travail important, nécessairement chronophage. Nous avons décidé de nous faire accompagner par le cabinet B.K.L.O.

Nous souhaitons que cette démarche soit collective. Elle ne se conçoit que dans le cadre d'une concertation globale des acteurs du FOYER.

Dans la méthode adoptée, il nous est apparu absolument essentiel de recueillir au préalable les préoccupations, les difficultés, les réussites, les orientations, les souhaits et désirs du plus grand nombre, bénévoles, salariés et Passagers. Ainsi près d'une centaine d'entretiens ont été réalisés au mois de juillet, dont la synthèse a été présentée à l'ensemble des collaborateurs du FOYER.

La dernière étape (formation) donnera aux responsables d'activités les outils nécessaires pour qu'ils mènent, avec l'ensemble des collaborateurs, l'évaluation de chaque service à partir du mois de septembre 2012 pour qu'elle puisse être réalisée d'ici la fin de l'année 2012.

POUR QUELS OBJECTIFS ?

Nous serons alors à même de répondre aux impératifs suivants :

- Mettre en place un **suivi budgétaire** des dépenses couvertes par les subventions pour les missions d'ordre public que nous assurons.
- **Contrôler les dépenses** supplémentaires que LE FOYER décide d'assurer avec ses fonds propres pour ses missions d'accueil, d'hébergement d'accompagnement et d'insertion dans le respect de ses valeurs et de son éthique.
- **Poursuivre des actions innovantes** pour s'adapter aux nouvelles formes de pauvreté qui apparaissent.
- Fournir chaque année un **rapport d'évaluation interne par activité** en vue de préparer notre association à l'évaluation externe qui sera menée par les services de l'État à partir de 2014 nécessaire à la perception des subventions publiques.

Au-delà des évolutions que nous constatons, notre objectif premier reste de conserver notre liberté d'actions, nos valeurs et nos engagements pour aider les plus pauvres et de s'en donner les moyens.

Cette étape nécessaire permettra ainsi de mettre au point notre plan d'actions pour les années à venir, conformément aux orientations stratégiques validées par le Conseil d'Administration du FOYER (Voir ARCHE N°233 page 11). ■

Didier MACIOCIA

L'INSERTION PAR L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE AU FOYER

« LE MONDE NOUVEAU »



ATELIER MANUTENTION TEXTILE

→ Dans l'Arche N°232 nous évoquons les différents services offerts par LE FOYER pour préparer le retour à l'emploi des personnes en insertion, suite à la disparition depuis septembre 2011, du statut des « Employés en Insertion ». Un nouveau service vient d'être créé et se met progressivement en place pour permettre aux plus fragiles d'intégrer les strates de l'insertion par l'activité : « LE MONDE NOUVEAU ».

Aux hommes sans abri qui sont de passage pour un hébergement de nuit, et à ceux qui le désirent, il est proposé de rester dans la maison ; de **Passagers**, ils deviennent **Hôtes**. « Un grand service à rendre à nos hôtes est de les aider à trouver un travail, la plupart répugnant d'entrer dans l'oisiveté démoralisante d'une journée dans la rue. Ils sont (...) sans travail, détenus libérés, isolés sortant de l'hôpital ou de sana, vieillards sans ressources, travailleurs ambulants, manœuvres, forains, étrangers sans ressources... Nous désirions pour tous les hommes de bonne volonté, ouvrir un petit atelier de vannerie, pliage de sacs en

papier, ramassage de chiffons, sur le modèle d'Emmaüs - et un cours du soir pour apprendre à lire... »

C'est en 1953 que le paragraphe dont vous venez de prendre connaissance a été écrit par Gabriel ROSSET. Les valeurs novatrices qu'il contient continuent à animer les actions du FOYER pour que les Passagers les plus éloignés de l'emploi puissent se réinsérer.

La stratégie adoptée pour la période 2012/2015 réaffirme d'ailleurs ces principes selon lesquels « **Le Passager est le cœur de nos préoccupations et il est acteur de son projet** ». Son écoute, sa prise en charge et le parcours individuel qui lui est proposé doivent essentiellement conduire à ce qu'il puisse retrouver une place digne et adaptée dans la société sans jamais y renoncer.

Si les objectifs sont restés ceux définis dès la naissance du FOYER, il a fallu souvent s'adapter à l'évolution des contraintes réglementaires et parfois sous la contrainte forte d'une administration d'Etat toujours vigilante à la bonne application de la règle de droit.

Pour mener à bien cette mission et offrir un parcours d'insertion professionnel complet, LE FOYER dispose de deux supports juridiques, l'atelier d'adaptation à la vie active pour les plus éloignés de l'emploi et un chantier d'insertion pour les plus proches d'un contrat de travail de droit commun.

Pour compléter ce parcours, une expérimentation est actuellement menée grâce au soutien du Fonds Social Européen pour favoriser le retour à l'emploi de personnes en insertion et créer un réseau d'entreprises.

LA CRÉATION DU « MONDE NOUVEAU »

Du nom du premier asile de nuit ouvert par LE FOYER en 1950, « Le Monde Nouveau » s'adresse à des Passagers provenant de la rue ou des centres d'hébergements d'urgence qui manifestent une réelle volonté de reprendre une activité.

Après qu'ils ont signé un contrat d'insertion qui porte sur leurs droits et obligations, y compris le suivi social et professionnel, LE MONDE NOUVEAU leur fournit une **activité occupationnelle indemnisée au sein du FOYER** et leur procure une chambre d'hébergement temporaire.

Notre ambition est de permettre à 45 personnes accueillies de sortir des circuits de l'urgence sociale, et de leur proposer de façon progressive une activité de quelques heures par semaine puis d'un mi-temps lorsque ces personnes sont prêtes.

POUR QUEL PUBLIC ?

Si les prescriptions sont effectuées par la Maison de la Veille Sociale et les services internes du FOYER, le Monde Nouveau prend néanmoins en charge deux populations distinctes :

- **Les « grands déstructurés »** (en moyenne 20 % des personnes accueillies)

Ils rejoignent le Monde Nouveau pour redevenir citoyens, pour dynamiser et valoriser l'image qu'ils ont d'eux-mêmes avant de pouvoir entrer dans la logique de parcours logement et emploi.

- **Les populations issues de centres d'hébergement.** Moins éloignées de l'emploi, le Monde

Nouveau leur offre la possibilité de s'inscrire dans un parcours dynamique qui doit aboutir à tester son employabilité et à percevoir la possibilité de retrouver un emploi soit dans la filière de l'insertion professionnelle soit même un emploi banalisé dans le secteur marchand. Pour cette catégorie de population, le degré d'exigence est plus élevé, notamment sur le respect des heures de travail et le comportement professionnel.

La mixité des populations accueillies est un élément primordial. La variété des profils est une richesse pour le dynamisme et la créativité de la vie communautaire. Et le fait d'avoir des profils plus ou moins autonomes permet de responsabiliser les uns et de tirer les autres vers le haut.

LE FOYER reverse à chaque accueilli en activité une indemnité pour chaque heure travaillée sur l'un des ateliers AVA. Les accueillis doivent en revanche participer aux frais quotidiens avec une participation au loyer de leur chambre, une participation aux repas et une participation – plus

symbolique – aux diverses activités communautaires.

Le Monde Nouveau dispose de différents sites et structures sur lesquels seront associées les **prestations d'hébergement** et de vie en communauté à commencer par « Le 85 » situé rue Sébastien GRYPHE dans le 7^e arrondissement de Lyon qui vient de bénéficier d'une rénovation complète. Le service du Monde Nouveau assure également le suivi d'un véritable parcours hébergement/logement avec **la mission Logement** du FOYER et les différentes structures d'hébergement.

Enfin, des temps d'animation sont également prévus, qui s'inscriront à la fois dans le projet global du service social et au niveau des objectifs personnalisés de l'accueilli.

L'ACCOMPAGNEMENT PROFESSIONNEL : UNE VRAIE LOGIQUE DE PARCOURS VERS L'ENTREPRISE

Le Monde Nouveau offre les deux premières étapes d'un parcours qui doit mener à son terme le maximum d'accueillis vers un emploi pérenne : la première est dite de « dynamisation » et la seconde de « professionnalisation ».

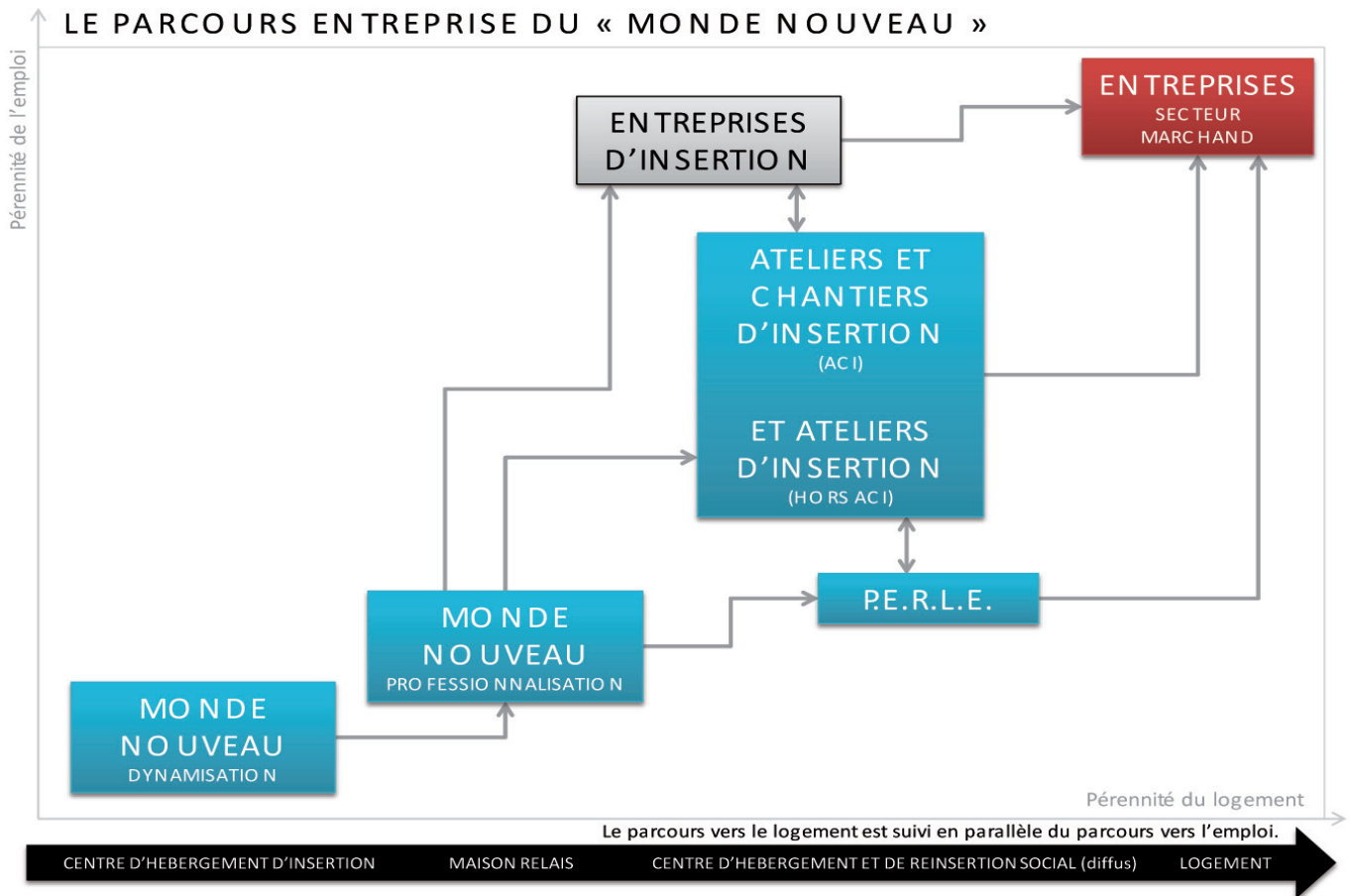
LES ATELIERS DE DYNAMISATION

Nous avons pu constater qu'il était important pour des personnes qui désirent sortir d'une situation d'errance et qui souhaitent entrer dans une démarche d'insertion, de pouvoir bénéficier d'une activité valorisante, créatrice, avec un encadrement éducatif de proximité.

En effet, les aider à retrouver un rythme de travail, à appréhender de nouveau des règles, des normes, des habitudes, à reprendre confiance en leurs capacités, à confronter à la réalité leurs potentialités, leur savoir-faire et leur savoir-être, constitue les premiers objectifs d'une remobilisation personnelle.

Les activités AVA, premier seuil de dynamisation, remplissent cette fonction auprès des personnes accueillies.





Il existe 3 types d'ateliers de dynamisation :

- **Valorisation d'objets** : petite réparation de meubles ou objets donnés
- **Manutention** : manutention simple de textile
- **Maintenance de sites** : petit entretien paysager et culture de potagers. Soins auprès d'animaux domestiques et animaux de ferme.

LES ATELIERS DE PROFESSIONNALISATION

Certaines personnes accueillies peuvent être orientées ensuite - ou directement - sur des ateliers AVA formateurs et productifs. Ces ateliers sont susceptibles d'apporter à l'accueilli une plus grande technicité, d'augmenter ses compétences et d'accroître ses capacités d'initiative. Ils développent chez lui une plus grande employabilité.

6 types d'ateliers de professionnalisation sont proposés :

- **Valorisation d'objets** : manutention et tri dans les Bric à Brac...

- **Maintenance de sites** : maintenance, finition
- **Espaces verts** : nettoyage, entretien et aménagement
- **Propreté** : technicien de surface, nettoyage et entretien de locaux
- **Buanderie** : nettoyage et entretien de textile
- **Cuisine** : petit entretien paysager, culture de potager.

L'ACCOMPAGNEMENT POST MONDE NOUVEAU: LE PERLE ET LA MEF

Après leur passage au Monde Nouveau, les accueillis sont pris en charge par les services d'insertion professionnelle du FOYER, la Mission Emploi Formation (MEF) et le Parcours Expérimental de Retour vers le Logement par l'Emploi (PERLE) afin de rejoindre une entreprise conventionnelle après un éventuel passage en Atelier Chantier d'Insertion (au sein du FOYER ou à l'extérieur) ou au sein d'une Entreprise d'Insertion (à

l'extérieur du FOYER), sur prescription des services du Département ou du Pôle Emploi.

EN CONCLUSION

En conclusion: Nous croyons en l'Homme, en nous appuyant sur la volonté et les aptitudes de chaque personne que nous accueillons. Nous voulons les aider à se reconstruire, à se réinsérer dans la société, à se rétablir tant sur le plan personnel, familial que moral.

Dans le respect de la personne, nous voulons mettre en œuvre, par le temps nécessaire à chacun, des actions conjuguant professionnalisme et chaleur humaine.

Nous estimons enfin que notre société doit être en capacité de donner à chacun une place digne et adaptée et LE MONDE NOUVEAU a pour ambition de préparer le retour de chacun de nos Passagers devenus nos Hôtes à une place méritée. ■

Didier MACIOCIA



DEVENIR BÉNÉVOLE, C'EST FACILE !

Si vous souhaitez devenir bénévole ou souhaitez de plus amples informations sur ses missions, LE FOYER NOTRE-DAME DES SANS-ABRI vous invite à une réunion d'information :

■ **Chaque mercredi de 17h30 à 19h : Rendez-vous salle polyvalente du FOYER NOTRE-DAME DES SANS-ABRI :** 3 rue Père CHEVRIER (entrée 74 rue Sébastien GRYPHE) 69007 LYON

■ **Le premier jeudi de chaque mois à 18h : Rendez-vous au Centre d'Hébergement :** 461 rue Robert SCHUMANN 69400 VILLEFRANCHE SUR SAÛNE

A l'issue de cette réunion un entretien individuel avec le PÔLE BÉNÉVOLES finalisera et orientera votre bénévolat.

Les possibilités de missions sont très diverses, notamment au sein des Bric à Brac, de l'Hébergement d'Urgence, des Accueils de Jour, ou de l'Accompagnement des enfants ou des adultes.

CONTACT PÔLE BÉNÉVOLES :

Mail : benevolat@fnds.org TEL. : 04 72 76 73 85

GRANDE FÊTE DIOCÉSAINNE :

« SERVITEURS DE LA JOIE »

Grande fête diocésaine à l'occasion de la fin du Triennium (Arche n° 225 p. 21) « **Servir l'homme tout entier – corps, âme, esprit** »* et des 60 ans du Concile Vatican II.

Ce rassemblement, autour de l'Évangile des Béatitudes, se tiendra le dimanche 14 Octobre 2012 à EUREXPO, Avenue Louis BLÉRIOT à CHASSIEU à partir de 9 h.

Au programme, conférences, témoignages, concert, spectacle. Une célébration eucharistique est prévue à 14 h avec des ordinations diaconales et sacerdotales.

Le Cardinal Philippe BARBARIN invite tous les catholiques de Lyon et de Roanne à redécouvrir « la grâce de leur baptême et l'appel à la sainteté » et à se préparer dans la prière.

SITE INTERNET DE LA MANIFESTATION : [HTTP://WWW.141012.FR](http://WWW.141012.FR)



* Une des figures lyonnaises accompagnant la réflexion sur le « Corps » a été Gabriel ROSSET. Son dossier pour béatification a été complété en mai 2012 par un document historique comme l'avait demandé la Congrégation des Saints à Rome. Nous attendons la validation de l'enquête diocésaine qui doit être maintenant complète. L'enquête romaine pourra alors débiter par la nomination d'un « relateur » et la rédaction de la Positio qui permettra aux experts romains d'étudier la demande de béatification.

CARNET LE FOYER A LE REGRET DE VOUS FAIRE PART DU DÉCÈS DE :

■ Monsieur **Karim WECKSTEEN**, Passager de l'accueil de Jour La Rencontre, décédé le 14 juin 2012, à l'âge de 42 ans.

■ Monsieur **Jean-Claude BALSIER**, ancien Passager du Centre Gabriel ROSSET et de La Chardonnière, décédé le 11 août 2012 à l'âge de 57 ans.

■ Madame **Michèle COCAGNE**, ancienne bénévole à La Résidence Le Bordeaux, est décédée le 1er Juillet 2012 à l'âge de 66 ans.

■ Madame **Thérèse DESTORS**, 89 ans, décédée le 6 Juillet 2012, et Monsieur

Michel DESTORS, son époux décédé le 20 juillet 2012. Tous deux ont été bénévoles au FOYER.

■ Monsieur **Ahcn GUEHTARI**, accompagné par le Service Insertion, décédé le 27 juin 2012 à l'âge de 53 ans.

■ Monsieur **Noël DESCOURS**, ancien Passager de la Chardonnière, décédé cet été à l'âge de 61 ans.

Aux familles et amis de tous ces défunts, LE FOYER NOTRE-DAME DES SANS-ABRI adresse ses très sincères condoléances.

ADIEU JEAN BORYS

Figure incontournable du FOYER, Monsieur Jean Tadek BORYS est décédé le mercredi 29 août à l'âge de 85 ans. Il était membre d'honneur du Conseil d'Administration, et avait la responsabilité du Vestiaire d'urgence.

Denys TROSSAT a souhaité lui rendre hommage :

« Jean, tu disparais, sans rien nous dire à l'avance, comme d'habitude.

Je ne t'en veux pas, car c'est ce qui nous a rapprochés, lorsque tu m'as accueilli au FOYER : le sens de l'initiative, de l'autorité ; valeurs que nous partageons.

Ancien assureur, et représentant de la profession, ton sens de l'organisation t'a permis de repenser les Bric à Brac, de développer celui de Vaise, et de le faire essaimer. Tu as commencé par reprendre en main les bénévoles qui refusaient alors d'envoyer au FOYER les recettes des Bric à Brac. En peu de mois tu deviens un patron adoré de ceux qui admiraient ton courage et ton sens de l'organisation. Avec les anciens présidents Paul PEILLON et Jean BREUGNOT, épaulés par Michel LEVY, vous avez constitué une équipe soudée, qui a remis alors LE FOYER sur les rails.

Les pensées de Gabriel ROSSET constituaient ton credo. Avec toi chaque Assemblée Générale ou réunion importante se concluait par une piqûre de ses pensées.

Comme ROSSET, ta foi portait sur les hommes, reflets de Dieu. Hommes que tu entraînaient, bénévoles, salariés, Passagers, dans des sorties et des voyages où naissaient des liens d'amitié et de respect réciproques. Voyages où tout alcool était interdit, ce qui ne t'empêchait pas, à mon grand désespoir, et sous leurs acclamations, de verser une goutte d'armagnac dans leur verre au moment du dessert.

Jean, avec quelques autres, on a vécu LE FOYER comme des frères, cela ne s'effacera pas. » ■

Denys TROSSAT



© PHOTLOOK / ROMANNOURE / FOTOLIA.COM

JOURNÉES D'ENTRAIDE GRANDE BROCANTE

AU PROFIT DU **FOYER NOTRE-DAME DES SANS-ABRI**
PALAIS DES SPORTS DE GERLAND / 69007 LYON

10 ET 11 NOVEMBRE 2012

LE FOYER
NOTRE-DAME DES SANS-ABRI

AVEC LE SOUTIEN DE



© PHOTLOOK / ROMANNOURE / FOTOLIA.COM

JOURNÉES D'ENTRAIDE GRANDE BROCANTE

AU PROFIT DU **FOYER NOTRE-DAME DES SANS-ABRI**
PALAIS DES SPORTS DE GERLAND / 69007 LYON

10 ET 11 NOVEMBRE 2012

LE FOYER
NOTRE-DAME DES SANS-ABRI

AVEC LE SOUTIEN DE



© PHOTLOOK / ROMANNOURE / FOTOLIA.COM

JOURNÉES D'ENTRAIDE GRANDE BROCANTE

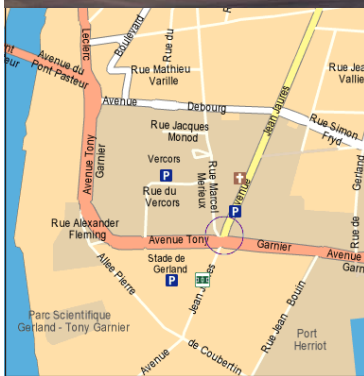
AU PROFIT DU **FOYER NOTRE-DAME DES SANS-ABRI**
PALAIS DES SPORTS DE GERLAND / 69007 LYON

10 ET 11 NOVEMBRE 2012

LE FOYER
NOTRE-DAME DES SANS-ABRI

AVEC LE SOUTIEN DE





Aidez LE FOYER NOTRE-DAME DES SANS-ABRI dans ses actions auprès des plus défavorisés de notre région, en achetant les plus beaux articles donnés à notre association, vendus exceptionnellement au Palais des Sports de Gerland.

ACCÈS

Parkings à proximité

Métro B - Stade de Gerland

Bus 60 - Stade de Gerland

OUVERTURE

le samedi 10 de 9h00 à 18h00

le dimanche 11 de 10h00 à 18h00

entrée 2 euros le samedi

entrée gratuite le dimanche

PALAIS DES SPORTS DE GERLAND

350, AVENUE JEAN-JAURÈS
69007 LYON

RENSEIGNEMENTS

04 72 76 73 53

LE FOYER NOTRE-DAME DES SANS-ABRI

3, RUE PÈRE CHEVRIER 69007 LYON

ASSOCIATION LOI 1901 RECONNUE D'UTILITÉ PUBLIQUE

www.fndsa.org

Vêtements, Jouets, Meubles, Brocante, Livres, Tableaux, Dentelles, etc. de très grande qualité!



Aidez LE FOYER NOTRE-DAME DES SANS-ABRI dans ses actions auprès des plus défavorisés de notre région, en achetant les plus beaux articles donnés à notre association, vendus exceptionnellement au Palais des Sports de Gerland.

ACCÈS

Parkings à proximité

Métro B - Stade de Gerland

Bus 60 - Stade de Gerland

OUVERTURE

le samedi 11 de 9h00 à 18h00

le dimanche 11 de 10h00 à 18h00

entrée 2 euros le samedi

entrée gratuite le dimanche

PALAIS DES SPORTS DE GERLAND

350, AVENUE JEAN-JAURÈS
69007 LYON

RENSEIGNEMENTS

04 72 76 73 53

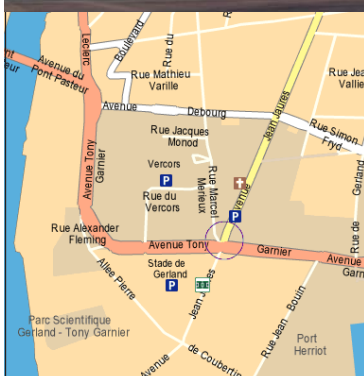
LE FOYER NOTRE-DAME DES SANS-ABRI

3, RUE PÈRE CHEVRIER 69007 LYON

ASSOCIATION LOI 1901 RECONNUE D'UTILITÉ PUBLIQUE

www.fndsa.org

Vêtements, Jouets, Meubles, Brocante, Livres, Tableaux, Dentelles, etc. de très grande qualité!



Aidez LE FOYER NOTRE-DAME DES SANS-ABRI dans ses actions auprès des plus défavorisés de notre région, en achetant les plus beaux articles donnés à notre association, vendus exceptionnellement au Palais des Sports de Gerland.

ACCÈS

Parkings à proximité

Métro B - Stade de Gerland

Bus 60 - Stade de Gerland

OUVERTURE

le samedi 10 de 9h00 à 18h00

le dimanche 11 de 10h00 à 18h00

entrée 2 euros le samedi

entrée gratuite le dimanche

PALAIS DES SPORTS DE GERLAND

350, AVENUE JEAN-JAURÈS
69007 LYON

RENSEIGNEMENTS

04 72 76 73 53

LE FOYER NOTRE-DAME DES SANS-ABRI

3, RUE PÈRE CHEVRIER 69007 LYON

ASSOCIATION LOI 1901 RECONNUE D'UTILITÉ PUBLIQUE

www.fndsa.org

Vêtements, Jouets, Meubles, Brocante, Livres, Tableaux, Dentelles, etc. de très grande qualité!

JARDIN OUVERT À LA CHARDONNIÈRE



Ils étaient nombreux ce 16 juin à se rendre à La Chardonnière, Centre d'Hébergement d'Insertion du FOYER. En musique avec la fanfare Pustule, bénévoles, salariés, Passagers et les ânes ont attendu les visiteurs qui se sont déplacés nombreux pour venir découvrir la ferme et les jardins de La Chardonnière.

Au programme, de nombreuses animations, visite des Jardins et Espaces Verts du Cœur, Ateliers et Chantiers d'Insertion des Restos du Cœur (partenaires de l'opération), découverte du jardin potager du FOYER et pièce de théâtre..., et, bien sûr, promenades avec des ânes!

Bravo à toute l'équipe de La Chardonnière et des Restos du Cœur pour cette belle manifestation.

VILLEFRANCHE À VÉLO



VILLEFRANCHE EN SELLE

Guy, notre HINAULT, a lancé l'idée d'une sortie à vélo. Soutenue par l'équipe éducative, la randonnée se planifie. Mais tout reste à faire! Passagers, bénévoles et salariés se mettent à la tâche: liste d'inscription, récupération et réparation des vélos, commande d'un pique-nique, évaluation du niveau en vélo de chaque participant, apprentissage et... entraînement!!!

Nous voilà prêts au départ de la voie verte, 14 cyclistes des plus hétéroclites... pour une belle aventure à partager! Des chutes, des sprints et de bons coups de soleil ont égayé ce bon moment, mais sans faire disparaître l'envie de repartir à pied ou à vélo et surtout ensemble! En témoigne ce petit mot de « Radis », Passager du FOYER. ■

L'équipe éducative de Villefranche

CHATOUILLER LES PÉDALES!

Dimanche 22 juillet, alors que dans la capitale les coureurs du Tour de France allaient en découdre pour l'ultime étape, d'autres cyclistes amateurs avaient décidé de rouler de concert en direction de Beaujeu, ancienne capitale du Beaujolais. En effet, c'est sur la Voie Verte au départ de Belleville que l'équipe du FOYER composée d'hommes, de femmes et d'enfants a passé cette agréable journée. Ils ont partagé un casse-croûte bien mérité à mi-chemin livré par la voiture - balai. Voiture-balai qui ne ramassa aucun d'entre eux car ils mirent un pignon d'honneur à terminer ensemble cette belle journée! ■

« Radis »

VIVRE AVEC DES PERSONNES SANS DOMICILE FIXE

→ Depuis septembre 2011 est apparue sur la colline de Fourvière une nouvelle forme de colocation, à l'initiative de l'association LAZARE. Le projet est simple : faire cohabiter de jeunes étudiants, des professionnels ou retraités avec des personnes venant de la rue.

Ce projet a reçu le soutien du FOYER qui croit en ce projet innovant. Déjà cinq de nos passagers ont pu bénéficier de ce dispositif à Lyon.

Etienne VILLEMMAIN, le fondateur de LAZARE, a bien voulu en dire plus à L'Arche sur la genèse et la philosophie de son association.



CREDIT PHOTO LAZARE

L'ASSOCIATION LAZARE

L'ARCHE: L'association Lazare est le prolongement de L'Association Pour l'Amitié (APA), née à Paris voici six ans. Vous en étiez à l'origine avec l'un de vos amis. Racontez-nous dans quelles circonstances ce projet a vu le jour.

Etienne VILLEMMAIN: C'était le 31 décembre 2005, je faisais une retraite aux Béatitudes à Nouan-le-Fuzelier, je n'avais pas trop la pêche, une sœur lance : « Allez devant l'autel, prenez dans la corbeille un petit papier avec le nom d'un saint... ce n'est pas vous qui choisissez le saint, c'est le saint qui vous choisit ». Ma première réaction a été de me dire : « Qu'est-ce que c'est que ce truc ? » Puis je me suis levé pour aller prendre ce petit papier. A ce moment précis, j'ai eu une parole dans le cœur : « Si c'est mère Teresa, tu te mets en colocation avec les personnes de la rue. » Il était inscrit le nom de la bienheureuse, avec cette phrase en dessous : « Vous n'êtes pas appelés à réussir mais à être fidèles ». A ce

moment, j'ai ressenti une grande paix et une grande joie, et j'ai dit oui.

Je rentre à Paris. A l'époque, j'habitais dans le Marais à quelques pas des Fraternités Monastiques de Jérusalem. Je contacte un ami, Romain ALLAIN-DUPRÉ, responsable d'une association qui fait un super-travail auprès des personnes de la rue se trouvant dans les gares. Je lui parle de mon désir de me mettre en colocation avec des personnes de la rue. Il m'invite à contacter un certain Martin. Quelques heures plus tard, je l'ai au bout du fil, et en cinq minutes, nous avons exactement les mêmes intuitions. On se dit que l'on veut vivre une forme de pauvreté, que l'on veut avoir une vie de prière et qu'il y ait dans l'appartement autant de gars de la rue que « d'accompagnateurs ». Je lui dis aussi que sans l'Adoration à proximité, on ne tiendra pas. Il me répond : « j'ai trouvé un appartement à la paroisse des Blancs-Manteaux. Tu connais ? ». C'était juste à côté de Saint Gervais. Je vis là une confirmation de la Providence.

Et trois jours plus tard nous avons commencé l'expérience. Nous étions six : trois personnes de la rue et trois jeunes professionnels. Deux ans plus tard, nous sommes passés de 6 à 24 puis de 24 à 50... Dans quelques semaines, à Paris, nous serons une centaine, à Lyon une petite quarantaine, et nous avons le projet d'ouvrir aussi à Toulouse, Toulon, et Nantes.

L'ARCHE: L'association Lazare ? Pourquoi ce nom ?

E.V.: Parce que Jésus ressuscite son ami Lazare. Et parce que dans l'Ancien Testament, on parle aussi d'un autre Lazare, qui est pauvre. Lorsqu'il meurt, il va dans le cœur de Dieu, alors que le riche va dans le séjour des morts. Ces deux histoires sont riches d'enseignement pour nous.

L'ARCHE: Dans un entretien à La Croix, en janvier dernier vous disiez : « Les jeunes ont soif de don de soi, mais pas

forcément comme avant. Ils veulent se donner de façon radicale: une heure, un jour, un mois ou une vie ». Qu'est-ce qui vous avait conduit à dresser ce constat ?

E.V. : Notre société de consommation hyper-matérialiste creuse inévitablement dans le cœur de l'homme une quête de sens. Quand l'idéal que propose la société est de gagner toujours plus, d'aller toujours plus vite, et que nos concitoyens sont de moins en moins heureux, les jeunes ne sont pas dupes. Comment peut-on accepter qu'en France, des hommes, des femmes et des enfants dorment et vivent dehors ? L'hiver dernier j'ai vu un homme qui dormait sous la neige et qui n'avait comme abri qu'une couverture. C'est IN-AC-CEptable !

Les jeunes sont révoltés par ces situations. Ils ont soif de vivre quelque chose d'authentiquement vrai. Ils veulent donner de l'amour et mettre en adéquation leur vie et l'idéal auquel ils croient : l'Évangile. Je crois que les jeunes sont extraordinaires, ils ont soif de se donner radicalement. Mère Teresa, Jean Paul II, Saint Vincent de Paul sont des exemples de vie radicale qui donnent du sens à leur vie.

Il y a plus de joie à donner qu'à recevoir. Tout ce qui n'est pas donné est perdu. Voilà des phrases qui résonnent de façon particulière chez les jeunes.

L'ARCHE: Après Paris... question simple: pourquoi Lyon ?

E.V. : Parce que j'ai eu la chance de rencontrer le Cardinal qui soutient vraiment ce projet, et c'est grâce à lui que nous avons pu ouvrir une maison. Je suis admiratif de l'Église de Lyon qui est pleine de dynamisme et de foi.

Il y a des synergies qui se mettent progressivement en place. Nous

sommes déjà en lien avec de nombreuses associations dont LE FOYER NOTRE-DAME DES SANS-ABRI. Nous ne pouvons pas faire les choses dans notre coin. Notre force c'est d'être ensemble tournés vers les plus petits et vers Jésus. Souvent, nous faisons des retraites à l'Arche avec Jean Vanier, qui nous apprend beaucoup sur la vie en communauté. C'est aussi une synergie des cœurs et une prière commune pour les plus petits.

LE LAZARE LYONNAIS

Blandine DURAND, psychologue, et David, son mari, enseignant, assument la responsabilité de l'antenne lyonnaise située Place Saint-Irénée, à Lyon-5ème.

Dans un vaste appartement situé au deuxième étage vivent en colocation quatre femmes qui viennent de la rue et quatre « volontaires », jeunes professionnelles ou étudiantes. À l'étage supérieur un autre appartement regroupe huit hommes : quatre ex-SDF et quatre jeunes professionnels et étudiants. Un deuxième appartement d'hommes se trouve au 4ème étage.

Mais, peut-on se demander, comment les SDF, en septembre 2011, ont-ils eu connaissance de ce nouveau lieu d'accueil ? « *Par des contacts avec les associations et assistantes sociales, nous précise Blandine. Nous cherchions des personnes venues de la rue mais fortement désireuses de se réinsérer et d'adhérer au projet, à qui nous serions en mesure de donner le « dernier coup de pouce » pour qu'elles puissent retrouver leur pleine autonomie. À nos yeux, l'accompagnement social est très important. Sur proposition des assistantes sociales et des associations, je reçois préalablement une ou deux fois la personne susceptible de venir chez nous, puis nous nous donnons un temps de réflexion. Et si nous sommes d'accord de part et*

d'autre, nous signons une convention tripartite de partenariat - la personne accueillie, l'assistante sociale et nous. » Quant aux « volontaires », c'est par un réseau de connaissances qu'ils ont été sollicités.

Volontaires et personnes accueillies (en général titulaires du RSA), paient tous leur loyer. Il n'y a pas d'assistantat. De même, pour les frais de nourriture ou autres, tout un chacun paie sa quote-part.

La dimension chrétienne de l'association LAZARE est très nettement affirmée. Sur ce plan, attend-t-on un engagement des colocataires ? « *Chaque matin, nous précise Blandine, nous proposons un temps de prière auquel vient qui veut... Nous n'accueillons d'ailleurs pas que des chrétiens dans nos appartements. »*

Bien. Et alors, après dix mois de fonctionnement, quel premier bilan peut-on tirer ?

David estime que l'expérience, à ses yeux, connaît « une évolution dans le bon sens, même s'il est probablement encore un peu tôt pour dresser un bilan » Et il illustre son propos par deux exemples. Celui de cette femme, d'origine arménienne, accueillie, au début de l'expérience, qui avait vécu maintes galères, qui ne connaissait pas un traître mot de français, qui l'a appris en un temps record, qui a vécu avec joie l'expérience de la colocation avant de la quitter pour épouser l'élu de son cœur...

Et encore celui de cet homme, arrivé très replié sur lui-même, ne s'exprimant quasiment pas, plein d'anxietés diverses et qui maintenant sourit, parle, semble beaucoup mieux.

Tel est l'embryon de Lazare à Lyon ! Initiative humaniste originale, à taille humaine, et dont on rêve qu'elle prospère et se multiplie. ■

Propos recueillis
par Michel CATHELAND

ÉTUDE RELATIVE À LA PRISE EN CHARGE DES PLUS DÉMUNIS À LYON

→ A l'initiative et sous la coordination du Centre Gabriel ROSSET, deux salariés ont mené une enquête de terrain auprès des sans-abri lyonnais durant le mois de mars 2012. L'objectif principal était d'évaluer au mieux la composition de ce public, et la nature de ses attentes en matière d'hébergement. Réalisée auprès de **82 hommes isolés**, cette étude a permis de mettre en relief des données nécessaires à une amélioration de la prise en charge de nos Passagers.

OBJECTIFS, MÉTHODOLOGIE ET PUBLIC INTERROGÉ

Au-delà de l'objectif central visant à actualiser notre connaissance du public sans-abri à Lyon et à mieux cerner la représentation que se font ces hommes des centres d'hébergement d'urgence, il s'agissait pour nous de définir les contours d'un cadre de réflexion autour de l'accueil et de l'accompagnement des Passagers au Centre Gabriel ROSSET. Nous avons pour cela élaboré un questionnaire composé de 49 questions, organisées en quatre thématiques que sont la situation d'hébergement au moment de l'enquête, la vie quotidienne, les caractéristiques sociodémographiques et la trajectoire de vie.

En préambule, nous avons distingué les personnes hébergées de celles non-hébergées; en effet, selon ce critère, les hommes rencontrés évoquaient des réalités différentes, faisant ressortir des perceptions diverses de l'hébergement d'urgence selon qu'ils le fréquentaient ou non. Sur les 82 hommes interrogés, 55 étaient pensionnaires de centres d'hébergement d'urgence au moment de l'enquête, et 27 se trouvaient sans solution durable¹. Parmi les personnes hébergées, 40 étaient au Centre Gabriel Rosset, les 15 autres se répartissant entre les centres Saint-Irénée, Cléberg et Carteret. Les questionnaires ont été

réalisés directement sur le terrain, au sein même des structures concernées et avec l'aide de nos partenaires, notamment l'association Alynéa².

Nous n'avons interrogé que des hommes aptes à répondre aux questions posées. De ce fait, la majorité des grands déstructurés ne s'est pas exprimée. Nous avons donc recueilli les réponses d'hommes moins marginalisés, à l'image des demandeurs d'asile, des hommes en difficulté passagère ou des jeunes en rupture familiale et professionnelle. Une grande variété de réponses ont été recueillies, notamment pour les questions dites « ouvertes », qui permettaient par exemple à chacun de donner librement son avis sur les conditions d'hébergement, ou encore de mettre des mots sur la stigmatisation sociale qui touche les personnes sans-abri. Les regroupements de ces réponses libres fournissent les principales orientations pour une question donnée, mais ne reflètent que partiellement la variété des informations recueillies. Ces regroupements ont donc été interprétés avec retenue. Toutes les données collectées à l'issue de la phase de questionnaire ont été compilées dans un logiciel, puis traitées sous forme de graphique, afin de les rendre facilement lisibles.

QUELQUES CHIFFRES ET RÉSULTATS

Des constats généraux sont tout d'abord à mettre en lumière. Il s'agit d'observations que nous avons pu formuler au cours de l'enquête, autant que d'éléments formels ou informels exprimés par les hommes interrogés. On relèvera par exemple l'hétérogénéité des publics accueillis dans les différents centres, notamment au Centre Gabriel ROSSET: situation administrative, état psychique, âge, provenance, rapport à l'emploi, nombre d'années passées dans l'urgence sociale... autant de données qui mettent en lumière la variété des parcours et des situations. On constate, par exemple, que toutes les tranches d'âge - de 18 à 75 ans - sont représentées, ou encore que des dizaines de nationalités se mélangent. Les statuts administratifs, la nature des ressources, les causes du décrochage social, sont également diverses et nombreuses.

DEPUIS COMBIEN DE TEMPS LES PERSONNES INTERROGÉES SONT-ELLES SANS-ABRI ?

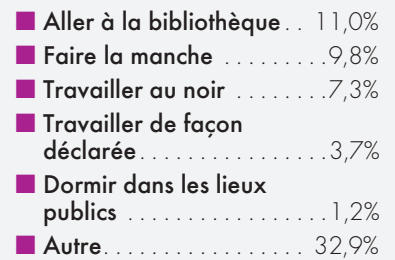
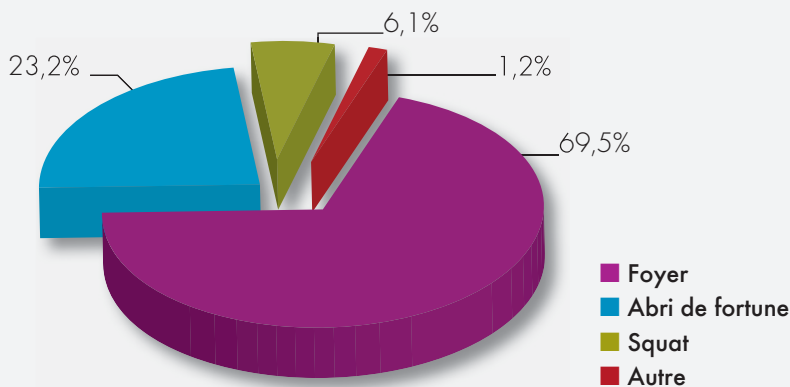
■ Moins de 3 mois	17,1%
■ De 3 mois à 1 an	25,6%
■ De 1 à 3 ans	23,2%
■ De 3 à 5 ans	7,3%
■ De 5 à 10 ans	8,5%
■ Plus de 10 ans	18,3%

On constate que 34,1 % des personnes interrogées sont chronicisées dans l'urgence sociale, puisque sans-abri depuis plus de 3 ans. Parmi ces hommes se trouvent les grands déstructurés et grands exclus.

¹ Rue, squat, abri de fortune, Halte de nuit... Cette dernière étant un dispositif de mise à l'abri d'une capacité de 30 places, géré entre novembre 2010 et avril 2012 par LE FOYER.

² Association lyonnaise nouvelle d'écoute et d'accompagnement, autre acteur important de l'urgence sociale à Lyon, en charge notamment du Samu social 69.

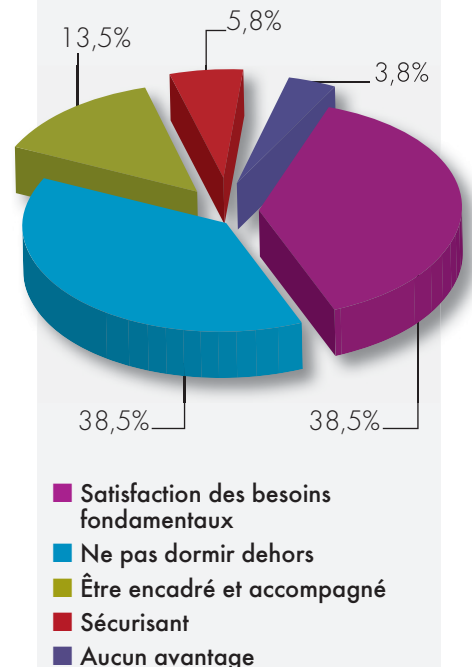
LIEUX ACTUELS D'HÉBERGEMENT



LA VIE DANS LES CENTRES D'HÉBERGEMENT

En marge de ces activités quotidiennes, les personnes hébergées rencontrent l'essentiel de leur temps au sein même des structures d'urgence. S'agissant de la perception de leur lieu de vie, la grande majorité d'entre elles (77 %) ne voit dans ces institutions qu'un moyen « de survie », permettant avant tout de satisfaire des besoins dits « primaires ». La mise à l'abri, la possibilité de prendre ses repas et l'accès à l'hygiène demeurent, aux yeux du public accueilli, les principaux atouts des centres. La mise en place d'un accompagnement et d'un projet social ne sont que très peu évoqués.

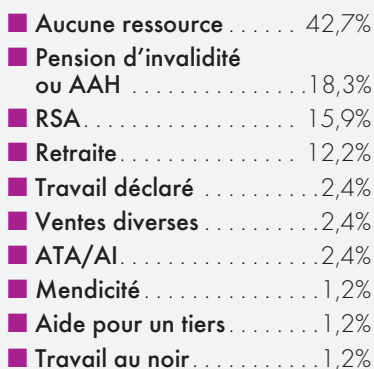
Principaux avantages des centres d'hébergement d'urgence selon les personnes hébergées interrogées (55).



LES RESSOURCES

Si l'on se penche par exemple sur la question des ressources, on remarque qu'il existe diverses provenances de moyens de subsistance, les trois principaux types de ressources « légales » étant l'AAH, le RSA et la retraite. Sur les 42,7 % de personnes interrogées déclarant n'avoir aucune ressource, une grande majorité parvient tout de même à se dégager un revenu mensuel plus ou moins conséquent. Au vu de ces résultats, l'image d'Épinal du « SDF désargenté » est donc à relativiser, car il existe une dizaine de sources de revenus.

Ressources perçues (déclarées) par les hommes interrogés (82).



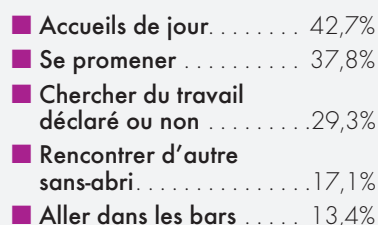
Au-delà de cette diversité de profils, illustrée par l'exemple des ressources, on retrouve chez les hommes rencontrés des discours souvent similaires. On relèvera par exemple l'importance de l'idéal du logement comme rattachement principal à la « norme

sociale » : presque tous demandent une chambre, un studio, sans forcément de réelles connaissances sur les contreparties, notamment financières, qui en découleront. On a également pu noter l'existence d'un fort sentiment de stigmatisation ressenti par la quasi-totalité des personnes sans-abri, particulièrement lorsqu'elles se trouvent à l'extérieur des foyers, au contact de la société en mouvement.

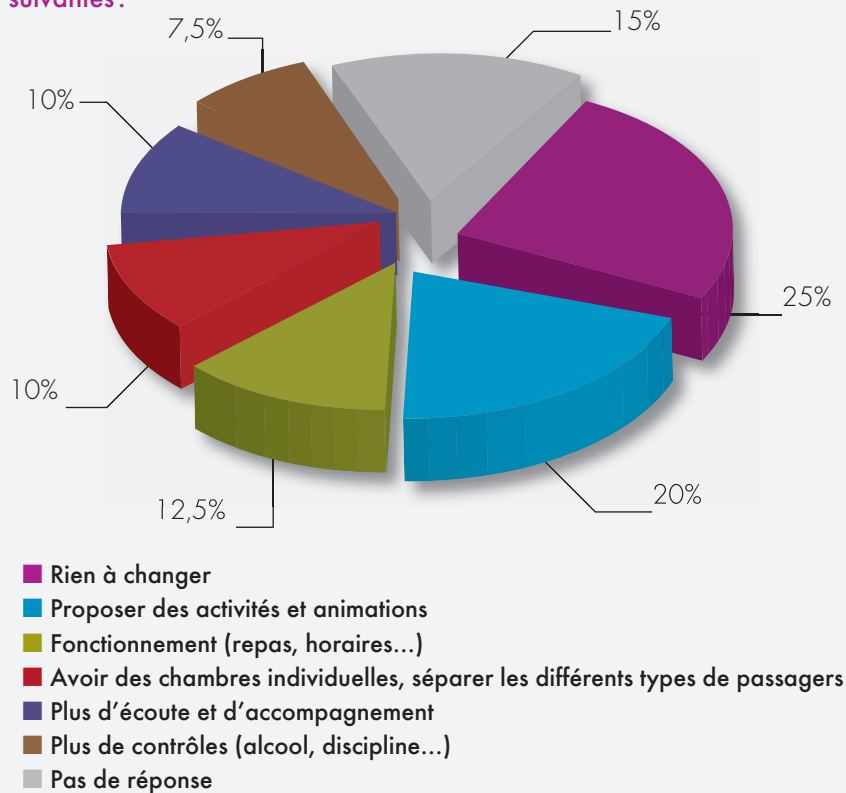
LE QUOTIDIEN

L'étude du quotidien nous a livré des informations plus précises sur les divers aspects de la vie des personnes sans-abri. Prise des repas, fréquence des contacts avec les services sociaux, occupations... diffèrent fortement en fonction des profils d'individus rencontrés. Si l'on se penche par exemple sur le volet occupationnel, on remarque que la marche à pied, la fréquentation des accueils de jour et la recherche de ressources (manche, recherche d'emploi déclaré ou non...), sont les activités principales que pratiquent les hommes interrogés durant la journée.

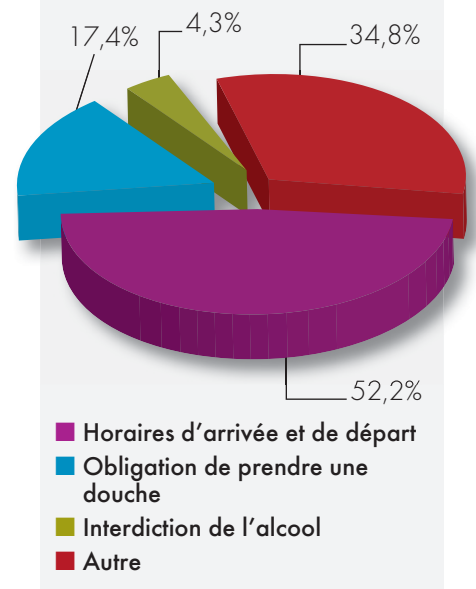
Activités principales durant une journée ordinaire (plusieurs réponses possibles).



A la question « Selon vous, qu'est-ce qui pourrait être amélioré dans le foyer qui vous héberge », on dégage les catégories de réponses suivantes :



Les règles des foyers (plusieurs réponses possibles) :



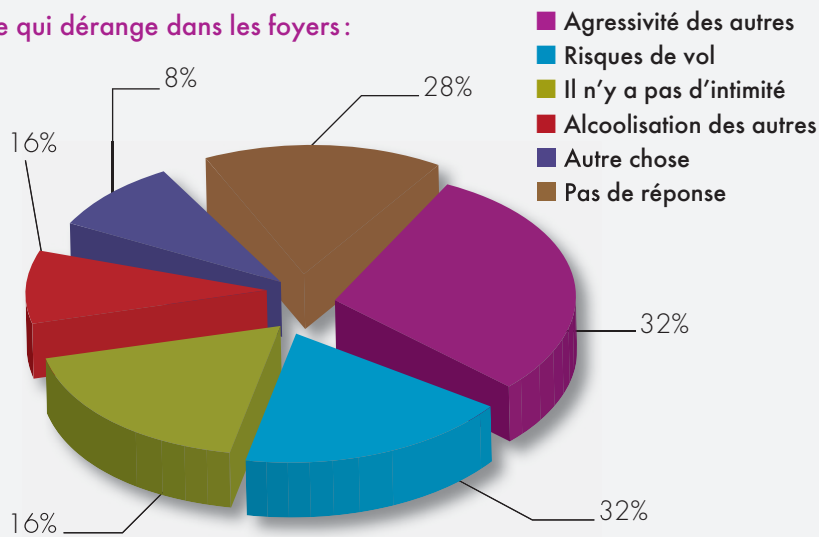
On remarque ici que les personnes non-hébergées sont dans un cas sur deux hostiles aux contraintes, et notamment aux contraintes horaires.

Si l'on regarde les résultats concernant le Centre Gabriel ROSSET en particulier, on constate que les Passagers pointent principalement du doigt les règles quotidiennes strictes (horaires de lever, de prise des repas, de rentrée), qu'ils jugent contraignantes, ainsi que la difficulté de vivre en très grand nombre et dans une aussi grande hétérogénéité. S'il demeure le plus fréquenté, de par sa capacité d'absorption et ses moyens d'accueil, le Centre Gabriel ROSSET fait parfois peur aux hommes, qui craignent la foule et les Passagers les plus déstructurés. En revanche, sur la douzaine de points de fonctionnement précis soumis au regard des Passagers, beaucoup ont été appréciés positivement.

L'ensemble de ces résultats est actuellement à l'étude au sein des équipes du Centre Gabriel ROSSET et du FOYER, afin d'entamer des échanges nécessaires à la bonne évolution de la prise en charge de nos Passagers. ■

On constate ainsi que l'occupationnel est une demande importante des Passagers du Centre Gabriel ROSSET (20 %), et que l'assouplissement des règles de fonctionnement arrive en deuxième position des souhaits formulés par les personnes hébergées. La création de chambres individuelles, l'organisation d'espaces dédiés aux différents types de Passagers et le renforcement de l'accompagnement social sont souhaités par un plus petit nombre de personnes (20 % pour le cumul).

Ce qui dérange dans les foyers :



On constate ici que c'est avant tout le comportement des autres personnes hébergées qui fait peur aux non-hébergés.

Thibault SIMONET

ESPACE PUBLIC, ESPACE À PARTAGER



→ Il est assez facile pour des personnes logées de concevoir l'espace public comme un espace à partager. On sait qu'il y a des choses qu'on ne fait pas en public et qui sont réservées à l'espace privé. Or en travaillant avec les personnes à la rue, on se rend compte que les choses se compliquent lorsque l'espace public devient leur seul espace. Comment demander à un SDF de ne pas se coucher par terre, de ne pas uriner sur la voie publique... ?

L'espace public peut être défini sous plusieurs angles :

- **en termes de lieux :** c'est l'endroit où l'on se retrouve.
- **et/ou en termes de valeurs et d'usages :** c'est dans ces espaces que se jouent la qualité du « vivre ensemble » et la conception même de ce « vivre ensemble ».

L'espace public donne lieu à des « conflits d'usage ».

Dans les situations concrètes, on se confronte à des utilisations différentes de l'espace. La tendance actuelle étant bien de privatiser l'espace public pour notre usage privé (faute de jardin, on va dans un jardin public sans en accepter les contraintes). Or l'espace public est plus que cela. Il nécessite que nous ayons intériorisé des instruments de régulation afin de ne pas entrer dans des confrontations. On entre alors dans le débat sur le respect et la civilité.

Cohabiter c'est occuper le même espace avec ce qui plaît et ce qui ne plaît pas. C'est l'exemple de la place Carnot à Lyon où les riverains se plaignent de ne plus pouvoir emmener leurs enfants au parc de jeux faute de place. En effet grand nombre de familles démunies viennent « s'approprier » le parc. De fait les autres se sentent exclus. Effectivement ces personnes s'approprient cet espace comme étant le leur, faute d'avoir un lieu à elles. Très vite on voit bien que travailler le « vivre ensemble » nécessite de se frotter au problème du logement. Le vivre ensemble est alors un vrai sujet politique.

Il demande de l'action publique, des stratégies globales : problématiques du manque ou du mal-logement, soutien aux difficultés économiques, politique sociale, politique culturelle.

De plus en plus de personnes vivent dans la rue, suite au manque ou au mal logement, et, pourtant, on remarque que les grandes idées (projets politiques) structurantes et fédératrices sont peu présentes ou absentes.

Nous avons besoin de lieu de centralité comme point de rencontre et de brassage (place de marché...). Ceci permet de rompre l'isolement de

beaucoup, de se frotter au monde, de s'investir dans son lieu de vie. Ces points de rencontre peuvent permettre de créer une identité de quartier, à laquelle chacun est libre d'adhérer ou non : « *Je vis à côté de quelqu'un qui ne vit pas comme moi et pourtant on partage le même espace, on fait grandir nos enfants dans le même environnement...* ».

La société voit se produire des fragmentations spatiales et sociales de plus en plus tangibles, qui ne font qu'accroître l'individualisme et le manque d'envie de vivre ensemble. On a le sentiment que lorsque les espaces publics (place, jardin...) deviennent un lieu de rencontre (école, groupe de jeunes, activité extrascolaire), cela vient déranger le calme habituel.

Nous sommes en demande de lieux publics pour en faire des lieux qui correspondront à nos attentes. Encore une fois on se heurte aux problèmes de la vision de chacun sur la conscience citoyenne, l'acceptation de la présence de l'autre... Le vivre ensemble est le reflet des valeurs portées par les uns et les autres. Il doit permettre de faire cohabiter des usages contradictoires.

La vie de ces espaces nécessite de prévoir des régulations, si possible naturelles et reposant sur les valeurs des habitants. Certains commerçants de quartier sont de véritables « soutiens » éducatifs pour les enfants. Pour d'autres ce sera le médiateur de quartier.

Pour que le vivre ensemble soit possible et surtout qu'il soit riche en rencontres, projets... il est urgent que chacun fasse preuve d'ouverture sur les manières différentes de vivre et de concevoir ses lieux de vie. ■

Camille BOUVIER

■ FONDATION CAISSE D'ÉPARGNE

La Caisse d'Épargne est à nos côtés depuis de nombreuses années et nous soutient dans notre mission auprès des plus démunis à travers sa Fondation d'Entreprise. Elle a accepté de participer financièrement à l'ameublement complet de 10 appartements de l'Antenne Familles de Villefranche sur Saône. Nous remercions chaleureusement la Fondation pour sa fidélité.

■ FONDATION GROUPE SEB

La Fondation Groupe SEB a choisi de soutenir LE FOYER en contribuant à l'achat d'un chariot élévateur et d'un gerbeur électrique nécessaires à la nouvelle plateforme de stockage et de tri des objets donnés à l'association située dans le 7ème arrondissement de Lyon. En outre, il a mis à disposition dans le cadre d'un mécénat de compétence, un professionnel qui pour une durée de 3 jours a formé les utilisateurs de ce chariot. Ce geste généreux va permettre d'améliorer les conditions de travail des salariés présents dans cet atelier et chantier d'insertion tout en aidant ces personnes à acquérir des compétences techniques indispensables à leur insertion professionnelle. Par ailleurs, dans le cadre des « Défis Mécénova » organisés par l'associa-

tion IMS - Entreprendre pour la Cité, le Groupe SEB a souhaité mobiliser ses salariés en organisant une collecte de vêtements et de couvertures au profit du FOYER. Un grand merci au Groupe SEB pour son soutien sans faille !

■ FONDATION SFR

En choisissant de financer une partie de la rénovation de la cuisine de l'Accueil de Jour Saint Vincent situé dans le 5ème arrondissement de Lyon, la Fondation SFR a permis d'améliorer les conditions d'accueil des passagers fréquentant ce lieu, hélas toujours plus nombreux. Qu'elle en soit ici remerciée !

■ IKEA ET SOMFY

LE FOYER remercie chaleureusement le magasin IKEA de SAINT PRIEST pour l'important don de mobilier à destination de deux appartements de l'Antenne Familles de Villefranche sur Saône. Ces deux appartements ont été entièrement meublés et décorés par IKEA (lits, tables, armoires, électroménager, linge de maison...). Ce geste va permettre aux personnes logées de poursuivre leur projet d'insertion dans de bonnes conditions.

L'entreprise SOMFY, quand à elle, a participé au montage des meubles donnés par

IKEA par l'intermédiaire de plusieurs salariés venus prêter mains fortes aux bénévoles du FOYER pendant trois journées. Cela s'inscrit dans le cadre d'une convention de partenariat signée entre LE FOYER et SOMFY de mise à disposition de salariés au titre d'un mécénat de compétence.

Nous remercions sincèrement SOMFY et ses salariés pour leur implication et nous nous félicitons de ce nouveau partenariat.

■ KPMG

Le Groupe KPMG a organisé une collecte de vêtements et de couvertures (toujours utiles pour LE FOYER peu importe la saison !) au profit de notre Association. Nous remercions vivement les salariés du Groupe qui se sont fortement mobilisés !

■ SANOFI PASTEUR

LE FOYER NOTRE-DAME DES SANS-ABRI tient à remercier chaleureusement le Comité d'Établissement de l'entreprise Sanofi Pasteur pour son soutien régulier au fonctionnement de notre Accueil de Jour La Rencontre situé dans le 4ème arrondissement de Lyon.

Il est à noter que ces fondations ou entreprises participent également aux campagnes des Arbres de la Solidarité.

→ Grâce à la forte mobilisation des mécènes et notamment de la ville de Lyon qui ont prêté de nombreux Arbres de la Solidarité, la cuisine centrale du FOYER NOTRE DAME DES SANS ABRI a pu être rénovée. La campagne 2012-2013 est d'ores et déjà lancée !

MERCI AUX MÉCÈNES D'ARBRES DE LA SOLIDARITÉ 2011-2012



MERCI À :

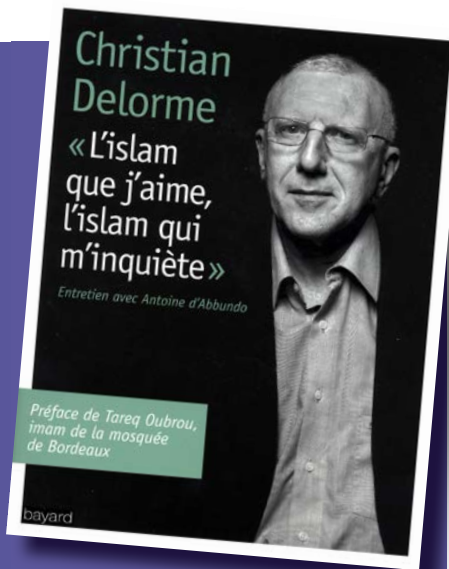
AGUERA ET ASSOCIES - AVOCATS
ALISTER - OJFI LYON JURISTE
ALLIAGE HABITAT
ANAHOMÉ IMMOBILIER
APRIL ENTREPRISE LYON
ARCHIGROUP
ASL BELLECOMBE
ASSOCIATION DES PARCS ET JARDINS RHONE-ALPES
ASSOCIATION HOSPITALIERE SAINT-LUC
ASSOCIATION LYONNAISE DE PREVOYANCE
AUDIT LAGNIER
AXA ATOUT CŒUR
BANQUE MARTIN MAUREL
BOUCHERIE TROLLET
BOUWFONDS MARIIGNAN
BTP RHONE
BTP SANTE AU TRAVAIL
C I C LYONNAISE DE BANQUE
C.M.C
CABINET CP ASSURANCES - CABANIS/PEILLON
CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS
CAPSTAN AVOCATS
CASINO LE LYON VERT
CCI CONSEILS
CCIR RHONE-ALPES

CERISE ET POTIRON
CHRISTIAN ROQUECAVE
CLASQUIN
CM - CIC CAPITAL FINANCE
COIRO T.P.
COM'AUTREMENT
COMGEST
COMPAGNIE NATIONALE DU RHONE
COMPTOIR GENERAL D'EMBALLAGE
CONFEDERATION NATIONALE DES ADMINISTRATEURS DE BIENS
CORPOFINA
COTONNIERE LYONNAISE
COXINELIS
CREDIT AGRICOLE CENTRE-EST
DELOITTE & ASSOCIES
DELTA LIGHT FRANCE
DOLCEA GDP VENDOME
DOMINO GESTION
DUFARD ASSURANCES
EBM
EDF
EIFFAGE CONSTRUCTION CENTRE-EST
ELECTRICFIL
ETUDE CHAINE & ASSOCIES
NOTAIRES
EVOLEM
FACE RHONE-ALPES
FIDUCIAL
FONDATION COQUELICOT
FONDATION D'ENTREPRISE KPMG
FRANCE

FONDATION DU BTP
FONDATION GROUPE SEB
FONDS DE DOTATION TOUPARGEL
GDF SUEZ
GREEN STYLE
GROUPE AMALLIA
GROUPE APICIL
GROUPE EM2C
GROUPE FAHY AUTOMOBILES
GROUPE GABIS
GROUPE ISOSTA
GROUPE JURIS
GROUPE MG
GROUPE SICI
JACQUARD ESPACES VERTS
JETLY
L P A
LA VIE CLAIRE
LAMY & ASSOCIES
L'AUXILIAIRE
LCL - BANQUE ET ASSURANCE
LE GRAND LYON
LE TOUT LYON
LIONS CLUB - LYON OUEST
LYON PLACE FINANCIERE
LYON SECURITE PRIVEE
MAIRIE D'IRIGNY
MAIRIE DE BRON
MAIRIE DE CHAMPAGNE
AU MONT D'OR
MAIRIE DE CHASSIEU
MAIRIE DE GLEIZE

MAIRIE DE LISSIEU
MAIRIE DE LOIRE-SUR-RHONE
MAIRIE DE SAINTE CONSORCE
MAIRIE D'ECULLY
MARINE
MAZARS
MEDEF LYON RHONE
MERIAL
MICHEL RIVOIRE & CO
MIROITERIE TARGE
NORBERT DENTRESSANGLE
OFFICE NOTARIAL ROUX ET ASSOCIES
OLYMPIQUE LYONNAIS
OPAC DU RHONE
OPHELIE ET AMELIE
ORDRE DEPARTEMENTAL DES MEDECINS DU RHONE
ORFIS BAKER TILLY
OSEO
PANZANI
PETAVIT
PRECIOZO TECHNOLOR
PRIMMO - IOL
PROCVIS RHONE
PROMELIA
RAMPA
REEL
REGIE GALYO
REGION RHONE-ALPES
ROIRET SERVICES
ROTARY LYON VILLEURBANNE
SANOFI PASTEUR

SECTORIEL
SEIA
SEREMATIQUE
SIER
SIGEFI PRIVATE EQUITY
SINGUL'ART
SICI PROMOTION
SOGELYM DEVELOPPEMENT
SOGEPAR
SOHO ARCHITECTURE ET URBANISME
SOROVIM AVEC VENDOME PIERRE
SPIE SUD EST
TH
TNT EXPRESS FRANCE
TOTAL - RAFFINERIE FEYZIN
U T E I
UN ARBRE POUR TOIT I - TL
VALENTIN ET CORALIE
VELAN SAS
VEOLIA
VEOLIA EAU
VEOLIA PROPRETE
VEOLIA TRANSDEV
VILLE DE LYON
VILLE DE TASSIN LA DEMHLUNE
VMBC
VOXOA
XENTRUST
ZOLPAN
ET LES NOMBREUX DONATEURS ANONYMES.



→ Les angles d'approche de cet ouvrage sont multiples : témoignage personnel, aperçu historique, problèmes de doctrine et de société. Tout lecteur s'intéressant aux valeurs de l'islam et, accessoirement, à l'atmosphère propre à Lyon, y trouvera sa pâture. La lecture est aisée ; l'ensemble est présenté comme une série d'entretiens avec questions et réponses, mais il est clair que l'oral a été soigneusement repris pour aboutir à un texte à la fois dense, précis et limpide.

Le chapitre 1 « L'ami des musulmans » a une teneur très personnelle ; il retrace le parcours du Père DELORME de son enfance à maintenant, sur fond d'islamisme lyonnais : expériences du scout routier, du séminariste et du prêtre du Prado dans les banlieues sud-lyonnaises, la « Marche pour l'égalité et contre le racisme » de 1983, l'affaire Khaled KELKAL de 1995, etc.

Le second chapitre : « Un islam, des islams » est le plus long et le plus riche de l'ouvrage. Il est consacré à la « doctrine » islamique, à la conception qu'a l'islam de l'occupation de l'espace et du temps. Chapitre très « pédagogique » qui explicite des notions telles que l'Umma, com-

CHRISTIAN DELORME :

« L'ISLAM QUE J'AIME, L'ISLAM QUI M'INQUIÈTE »

ENTRETIEN AVEC ANTOINE D'ABBUNDO

Bayard, Paris, 226 pages, 17,50 euros.

munauté de croyants, le djihad, la charia, le soufisme, le clivage sunnites-chiites, le monothéisme (on apprend avec surprise que le Coran, texte non-narratif, ne mentionne qu'une trentaine de personnages dont vingt-cinq sont des héros bibliques). Ces pages brassent tant d'idées qu'on excusera quelques généralisations imprudentes ; ainsi il est excessif de dire (p. 87) que « le christianisme a généralement interdit la représentation de Dieu le Père », jugement que permet de nuancer l'excellente étude de François BOESPFLUG *Dieu et ses images* (2008).

Le chapitre 3 « Islam en France, islam de France » aborde à grands traits les rapports complexes entre le monde musulman et la France ; l'approche est historique (effets de la conquête de l'Algérie, immigration du XXe siècle) et sociologique (Existe-t-il un islam radical en France ? Comment l'islam de France est-il structuré ? etc.).

Le titre du chapitre 4 est explicite : « Deux religions, un même Dieu ? ». Elans et réticences du dialogue islamo-chrétien y sont analysés avec la lucidité et la sympathie du prêtre engagé. Une question est sous-jacente : comment se rencontrer alors que deux absolus risquent de se dissoudre dans la confrontation ? Le danger est la tentation de ce relativisme condamné

avec tant de vigueur par le Pontife actuel. Mais ce danger est inévitable dès qu'on confie au langage (fini, inscrit dans la durée) la tâche d'évoquer l'Indicible et l'Infini. N'est-ce pas déjà une folle témérité que de simplement dire, ou écrire : « Dieu existe » ?

Aux « Questions qui fâchent » du chapitre 5, l'auteur ne prétend pas apporter d'autres réponses que celles du bon sens et de la sympathie, toute condamnation étant nuancée par la prise en compte des circonstances. Jugez pourtant du caractère délicat des sujets abordés : islam politique, terrorisme, liberté d'expression, condition de la femme, voile islamique, menus hallal, etc.

Le dernier chapitre « Les voies du dialogue » reprend le thème du chapitre 4, mais sous un angle moins religieux et plus social. Il s'agit essentiellement des conditions du vivre-ensemble, que seules rendent possible le refus du radicalisme et la recherche inlassable des terrains d'entente.

Comme tout le livre, ces pages offrent une belle leçon de tolérance et d'amitié. Lisez-le. ■

Paul VEYRIRAS

UN RÊVE, UNE RÉALISATION.



Le Père Max BOBICHON, actuellement doyen de la cathédrale Saint-Jean de Lyon, a confié à l'Arche un texte dont nous donnons quelques extraits. Il s'agit du pèlerinage à Tibhirine en 2007 évoqué par Christian DELORME dans le dernier chapitre de l'ouvrage dont nous offrons par ailleurs une recension.



© CRÉDIT PHOTO : WIKIPEDIA

TÉMOIGNAGE

Un projet, un rêve, est né dans le cœur d'Azzedine GACI, président du Conseil régional du culte musulman et a éveillé un écho très favorable chez le cardinal Philippe BARBARIN. Ce rêve d'aller en « délégation islamo-chrétienne » jusqu'à Tibhirine en signe de fraternité et de pardon ne pouvait se réaliser sans l'appui et la participation active de l'État algérien et de l'Église catholique d'Algérie, deux institutions qui « jouèrent totalement le jeu ».

Qui étions-nous ? Huit musulmans, dont Azzedine GACI et huit chrétiens, dont le Père BARBARIN.

Au fil du voyage, les uns et les autres nous nous sommes davantage connus et, lorsque nous avons pris la route conduisant à Tibhirine, cette route qui serpente à travers une gorge vert sombre, chacun d'entre nous savait bien que ce serait là-haut une preuve, une épreuve.

Une preuve d'abord de cette volonté de fraternité respectueuse entre monothéistes par delà nos mépris, nos préjugés, nos incompréhensions.

Et c'est vrai que cette volonté s'était affinée lors des rencontres que nous avons eues ensemble avec des personnalités musulmanes et chrétiennes, officielles ou non, qui déjà misaient sur cette « invincible espérance » chère à Christian de CHERGÉ et à Pierre CLAVERIE, qu'un jour une communion islamo-chrétienne vraie adviendrait.

Une épreuve aussi, car il suffisait de se remémorer cette nuit du 26 mars 1996 où nos sept frères, témoins de l'Amour jusque dans ce moment de ténèbres où la violence imposait sa loi, avaient été emmenés vers un destin dont ils avaient pressenti qu'il les conduirait à envisager un « à Dieu » que d'ailleurs ils ont connu dans le silence et la pauvreté.

Alors nous sommes arrivés à Tibhirine, accueillis par les autorités, les imams. Nous sommes entrés dans ces murs où nos frères priaient, accueillait, témoins par leur travail solidaire du pays algérien, témoins de la pauvreté et de la joie.

La porte d'entrée franchie, plus rien ne pouvait se dire et, cheminant vers

le petit cimetière très humble, nous étions étreints à la fois par l'émotion d'approcher ce lieu où les corps mutilés des moines reposent, et aussi l'émotion de nous sentir côte à côte musulmans et chrétiens sur ce chemin de pardon et de prière.

Près des tombes nous avons entendu les paroles de Frère Christophe le poète, et le testament de Frère Christian. Nous étions saisis profondément.

Après la prière dite par les chrétiens, nos frères musulmans à leur tour invoquèrent le Dieu qui fait miséricorde, qui pardonne et qui donne aux témoins de l'Amour la joie du Paradis.

La glaise collait à nos pieds, les larmes étaient essuyées le plus discrètement possible.

Mais voici que déjà éclataient autour de nous sur les branches d'amandiers les fleurs blanches du printemps. Et que, dépassant le murmure de la prière, chantaient des oiseaux obstinés. ■

Max BOBICHON

→ LE SAVIEZ-VOUS ?

- Accueillir en journée une personne : 15 € / jour
- Héberger une personne : 30 € / jour
- Insérer un jeune : 45 € / jour
- Offrir 13 repas : 60 €



AUBERGE DES FAMILLES - PHOTO FABRICE JANNIER

AGIR POUR LE BIEN-ÊTRE DES PERSONNES SANS ABRI

→ GRÂCE À VOS DONNS



Vous pouvez soutenir LE FOYER NOTRE-DAME DES SANS-ABRI par :

- Un chèque, un prélèvement automatique,
- Un don au titre de l'ISF
- Un contrat d'assurance vie en souscrivant une assurance vie dont le bénéficiaire est LE FOYER NOTRE-DAME DES SANS-ABRI.
- Un legs, une donation, pour aider LE FOYER à construire des projets à long terme. Association reconnue d'utilité publique LE FOYER peut recevoir tous les legs et donations (actions, bijoux, immobiliers, mobiliers, etc) en bénéficiant d'une exonération totale des droits de succession. Demandez la documentation du FOYER ou renseignez-vous auprès de votre notaire.

Réduction d'ISF (Loi TEPA)

Tout don versé au profit des Ateliers et Chantiers d'Insertion du FOYER est déductible de votre ISF à hauteur de 75 % du montant don, dans la limite d'une réduction d'impôt de 50.000 euros (prochaine échéance à mi-juin).

Note: cette réduction ne se cumule pas pour les mêmes versements avec la réduction d'impôt sur le revenu. Mais il est possible d'utiliser chacun de ces dispositifs pour des dons différents.

Votre réduction fiscale :

■ Particuliers, votre réduction fiscale :

Si vous êtes imposable, défiscalisation jusqu'à 75 % de votre don dans la limite de 521 euros. Au-delà, réduction d'impôt de 66 % dans la limite de 20 % de votre revenu imposable, avec la possibilité de report de l'excédent sur 5 ans.

Un reçu fiscal vous sera adressé au début de l'année suivante.

Exemple: un don de 100 euros, ne vous en coûtera, après déduction fiscale, que 25 euros.

■ Sociétés, votre réduction fiscale :

Les dons au FOYER NOTRE-DAME DE SANS-ABRI donnent droit à une réduction de l'impôt sur les sociétés à hauteur de 60 % du montant du don dans la limite de 5 pour 1000 du chiffre d'affaires, avec la possibilité de report de l'excédent sur 5 ans.

→ Besoin d'information ?

Contactez le Service don :

Tél. 04 72 76 73 53 ou 04 72 76 73 56

Mail: arche.fnds@wanadoo.fr

Site internet: www.fnds.org

→ EN OFFRANT VOTRE TEMPS

Devenir bénévole, c'est être acteur de la lutte contre l'exclusion tout en rejoignant une équipe dynamique et engagée pour :

- L'accueil de jour
- L'accueil du soir
- Le soutien scolaire
- La santé
- Les BRIC A BRAC
- L'animation
- Le transport et la collecte des dons
- Le vestiaire
- L'administration
- La communication
- La participation aux manifestations
- Etc...

Pour les **nouveaux arrivants** et les **bénévoles en activités**, une réunion d'information et d'orientation a lieu **tous les mercredis soir de 17h30 à 19h** au FOYER Lyon 7ème, et **le premier jeudi de chaque mois à 18h00** au FOYER de Villefranche.

Elle se déroule en deux temps: réunion de présentation de l'association puis une rencontre individuelle.

Le Pôle Bénévoles vous fera découvrir toutes les possibilités de bénévolat au FOYER et vous guidera dans le choix de votre engagement en fonction des besoins du FOYER, de vos disponibilités et de vos envies.



Contact :

benevolat@fnds.org

Tél. 04 72 76 73 53

ou 04 72 76 73 85

Site internet: www.fnds.org



© MAT HAYWARD - FOTOLIA.COM

PAS DE TOIT SANS VOUS

Coupon à retourner au FOYER NOTRE-DAME DES SANS-ABRI / 3, RUE PÈRE CHEVRIER / 69361 LYON CEDEX 07

Mme, Mlle, M, _____

Prénom : _____

Année de naissance : _____

Adresse : _____

Code Postal : _____ Ville : _____

Tél. Bureau : _____

Tél. domicile : _____

E-mail : _____

Je souhaite aider financièrement LE FOYER :
- ci-joint chèque de _____ euros

Je suis intéressé par une activité bénévole dans l'activité suivante : _____

Je souhaite m'abonner ou me réabonner
(10 € pour 4 numéros).

Je souhaite recevoir une information sur les legs, donations, et assurances-vie au profit du FOYER

PRÉLÈVEMENT MENSUEL

Joindre un RIB N° national d'émetteur : 227 072

J'autorise l'établissement teneur de mon compte à prélever sur ce dernier, si sa situation le permet, tous les prélèvements ordonnés par LE FOYER NOTRE-DAME DES SANS-ABRI / 3, RUE PÈRE CHEVRIER / 69361 LYON CEDEX 07. En cas de litige sur ce prélèvement, je pourrai faire suspendre l'exécution sur simple demande à l'établissement teneur de mon compte. Je réglerai le différend directement avec LE FOYER.

Mensualité à prélever

20 € 40 € 60 € Autre€

Ma banque

Nom de ma Banque :

N° Rue.....

Code Postal..... Ville.....

Etablissement	Guichet	N° du compte	Clef RIB

Date

Signature



AGRÉÉE PAR

COMITÉ DE LA CHARTE
don en confiance

LE FOYER NOTRE-DAME DES SANS-ABRI est une association reconnue d'utilité publique. TOUT DON AU FOYER bénéficie d'une réduction d'impôt sur le revenu égale à 75 % du montant du don, dans la limite de 521 euros. Au-delà, réduction d'impôt de 66 %, dans la limite de 20 % du revenu imposable. L'excédent est reportable sur les cinq années suivantes. Voir au dos pour toute information complémentaire.

VOUS POUVEZ EFFECTUER **UN DON EN LIGNE**, SUR LE SITE INTERNET DU FOYER : WWW.FNDSA.ORG

CONFORMÉMENT À LA LOI INFORMATIQUE ET LIBERTÉS EN DATE DU 6 JANVIER 1978, VOUS DISPOSEZ D'UN DROIT D'ACCÈS, DE RECTIFICATION, DE MODIFICATION ET DE SUPPRESSION DES DONNÉES QUI VOUS CONCERNENT.